

**MOT D'INTRODUCTION DE L'ATELIER DE FORMATION INITIALE
POUR LA PHASE DE LANCEMENT DE L'UNPRPD
Par Charles-Mugagga MUSHIZI BASHUSHANA
Consultant/Coordonnateur de la phase de lancement du Projet**

**Cercle culturel Boboto de Kinshasa
Le 06 décembre 2021**

**Excellences Mesdames/Messieurs les Membres du Gouvernement ou leurs
représentants ;**

**Madame la Directrice adjointe du Bureau Conjoint des Nations-Unies aux
Droits de l'Homme (BCNUDH) ;**

Mesdames/Messieurs ;

Chers participants ;

Tout d'abord, Merci !

Merci d'être là...

Votre présence est une affirmation réitérée de l'intérêt que vous portez sur le respect des droits humains. Elle exprime aussi votre attachement aux prescrits de la Constitution de la République démocratique du Congo qui prônent l' « inclusivité » comme paradigme d'élaboration et de mise en œuvre de toutes les politiques publiques du pays.

Les présentes assises viennent baliser un processus de vulgarisation de ce nouveau concept de gouvernance. Elles posent, en même temps, les jalons d'une programmation d'actions concrètes qui devront soutenir et accompagner la mise en œuvre de ce concept, particulièrement dans le domaine du handicap.

C'est tout dire de l'importance, de la nature et de la portée de la formation qui débute aujourd'hui, des thèmes qui y seront développés et qui vont se poursuivre pendant que les quatre autres jours qui suivent.

Maître Charles-Mugagga MUSHIZI BASHUSHANA

+243810516908 / +243854235269

charles.mushizi@gmail.com – <http://charlesmushizi.blogspot.com> - www.cerji-afrique.org

Kinshasa – République démocratique du Congo

Pour ma part, simple serviteur à l'avènement de ce processus, je m'appelle Charles-Mugagga MUSHIZI, Avocat congolais et défenseur des droits humains, j'ai été recruté comme Consultant, pour accompagner, canaliser et rapporter les délibérations qui seront les votre dans ce cadre qui se veut hautement productif et participatif.

En tant que tel, je n'ai d'autre mission ici que de soutenir les efforts de toutes les parties prenantes et particulièrement des participants au présent atelier, afin de tirer de cet atelier tout le meilleur, pour que, par la suite au cours des échanges que nous aurons dans le cadre des focus groupes, conformément aux termes de référence qui constituent mon engagement : un diagnostic institutionnel et un rapport d'identification des besoins du secteur soient établis.

Pour peu que la question ne soit ultérieurement posée sur ce à quoi serviraient ce diagnostic et ces besoins, je m'empresse de répondre.

Ce diagnostic et ces besoins, sous la forme d'une analyse situationnelle, constituent un tableau sur fond duquel seront peintes des actions responsables, dans le but de soutenir les efforts du Gouvernement congolais et de toutes les autres parties prenantes qui travaillent pour la protection et la promotion des droits des personnes handicapées.

Je voudrais insister sur le fait que dans cet exercice, une attention doit particulièrement être faite sur la situation de la femme handicapée, souvent épouse, mère et génératrice des ressources pour la survie de la famille et qui a particulièrement besoin d'un appui tout spécifique surtout lorsqu'elle est albinos ou lorsqu'il faut tenir compte de ses besoins particuliers liés à son intimité.

Je voudrais aussi attirer votre attention sur la situation de l'enfant handicapé, jeune, fragile, élève/écolier,... dont la volonté d'action doit absolument être soutenue pour lui permettre de donner le meilleur de lui-même et de s'épanouir dans un monde devenu concurrentiel à tous égards.

Les jeunes handicapés entrepreneurs, artistes et artisans, doivent être pris en compte dans ce même monde concurrentiel afin d'être tirés d'une conception des personnes positionnées en situation d'éternels assistés pour être de plus

en plus considérés, et malgré tout, comme des citoyens qui disposent des capacités de production économique et intellectuelle.

La situation des personnes avancées en âge, handicapées, qui ont particulièrement besoin d'assistance et d'appuis spécifiques, devraient tout aussi retenir l'attention de nos délibérations.

Je me dois de nous avertir qu'il ne s'agit pas ici d'envisager des mécanismes d'assistances ponctuelles, occasionnelles, mais plutôt des actions concrètes, contextualisées, souples et réalistes, qui soient à même de soutenir durablement toutes les catégories ci-dessus.

En effet, cet atelier est certes dédié aux formations et au partage d'informations sur la situation des handicapés. Mais il est aussi dédié à la formulation des recommandations et d'un plan de travail incluant la méthodologie et les outils de collecte et d'analyse des données sur le handicap afin de permettre une analyse situationnelle basée sur des évidences.

Dans cette vision, l'atelier est une première étape déterminante du processus d'élaboration d'un important projet à travers lequel les appuis attendus pourraient être octroyés aux différentes parties prenantes.

Il est donc clair que dans le cadre de cet exercice, nous devons aussi avoir une claire définition des objectifs poursuivis, des résultats à atteindre, des activités à développer, des échéances pour chacune de ces activités, de la stratégie de partenariat, du mécanisme de suivi des performances périodiques et finales ainsi que d'un budget réaliste.

Les groupes de travail qui seront mis en place dans le cadre de ce atelier travailleront chacun sur un aspect précis d'éléments ci-dessus, dans le but de contribuer à la production des matériaux qui serviront à l'élaboration de l'analyse situationnelle, à l'élaboration des recommandations réellement responsables, à l'identification des acteurs et des actions, etc.

Aussi, je vous saurais gré de m'accorder d'être très regardant sur la gestion du temps, des conditions de distanciation sociale au regard du contexte mais surtout de vous inviter à la rigueur dans la gestion du temps qui vous sera

imparti lors de la prise de parole. Nous devons atteindre tous ces objectifs dans le peu de temps qui nous est donné.

Le sérieux et la rigueur devrait être suffisant pour nous engager, chacun, à une minutie, à plus d'attention, à plus d'apprentissage et à plus de participation dans le respect de ces consignes.

C'est sur ce vœu d'une compréhension partagée de nos engagements personnels et collectifs que je vais m'arrêter, en vous priant, Mesdames et Messieurs de daigner accepter ma gratitude pour votre patience et pour votre écoute.

Il faut de l'appropriation aussi et surtout
La transversalité du handicap

Mesdames/Messieurs ;

De tout cœur, merci !

Maître Charles-Mugagga MUSHIZI BASHUSHANA

+243810516908 / +243854235269

charles.mushizi@gmail.com – <http://charlesmushizi.blogspot.com> - www.cerji-afrique.org

Kinshasa – République démocratique du Congo